

ECOLE INJo

n°5
NOVEMBRE 2011

La lettre
aux parents
d'élèves

AgEnDa

12 DÉCEMBRE
ET 17 JANVIER

Repas bio dans les écoles.

4 DÉCEMBRE
ET 11 JANVIER

Réunions des conseils d'enfants.

DU SAMEDI 17 DÉCEMBRE
2011 AU MARDI
3 JANVIER 2012

Vacances de Noël.

SAMEDI 24 DÉCEMBRE

Le Père Noël descendra du ciel.
Place des Linandes à 17h.



Projets

AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Instance délibérative essentielle, le conseil d'école régule la vie scolaire. Les parents d'élèves y jouent un rôle important.

Les conseils d'école ont fait leur rentrée entre fin octobre et mi-novembre après les élections des représentants de parents d'élèves du 14 octobre. En effet, les 292 parents d'élèves élus qui représentent l'ensemble des écoles de Cergy sont membres de droit de ces conseils d'école au même titre que le directeur de l'école qui les préside, le conseiller municipal désigné par ses pairs, les enseignants ou le délégué départemental de l'Éducation nationale. Selon les sujets abordés, d'autres personnes spécialisées (médecins, infirmières, Atsem...) peuvent assister aux conseils avec voix consultative. Rappelons que le conseil d'école, créé par décret en 1990, a été intégré au Code de l'éducation en 2008.

Les conseils d'école se réunissent trois fois dans l'année et abordent tous les sujets qui concernent l'école et le temps périscolaire. Lors du premier conseil, avant son adoption, le projet d'école est présenté afin que le conseil se prononce sur le fonctionnement et la vie de l'école, sur la partie pédagogique. Les représentants des parents d'élèves sont les porte-parole des autres parents ainsi que forces de proposition au sein de ces lieux d'expression de la démocratie participative. Le conseil d'école peut aussi être considéré comme une instance de contrôle du bon fonctionnement de l'école car, en dehors de ses réunions ordinaires, il peut être réuni à la demande du directeur d'école, du maire ou de la moitié de des membres.

Les sujets les plus fréquemment abordés à Cergy touchent aux réparations et travaux, aux moyens alloués à l'école (bibliothèque, salle informatique...),



au personnel intervenant, comme les Atsem, ou à l'organisation du temps scolaire, ponts liés à des jours fériés par exemple. Les questions émanant des parents sont transmises au directeur qui les fait suivre, au minimum quinze jours avant le conseil d'école, au service municipal de l'Éducation. Ce dernier coordonne les réponses avec les autres services municipaux concernés et les communique au conseil d'école par le biais de l'élu qui y siège. Un élu municipal siège à chaque conseil. Un conseiller municipal spécialement chargé des conseils

Élection des parents d'élèves du 14 octobre dernier

d'école, Michel Joguet, coordonne l'action des élus sur ces conseils.

Le conseil peut être amené à donner son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles mais aussi être consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Lors du conseil de fin d'année, le directeur dresse un bilan de toutes les questions débattues et des suites qui leur ont été données.

Infos Pratiques

ÉCHANGER ENTRE PARENTS

Si vous voulez trouver un espace de parole et d'échanges d'expériences entre parents, convivial et confidentiel, vous pouvez rejoindre le groupe de parole qui se réunit tous les mois. On y aborde en toute liberté les sujets concernant l'éducation, la relation à l'école...

Prochaines réunions : mardi 13 décembre et mardi 17 janvier, de 8h45 à 11h, bibliothèque de l'école de la Belle Épine (élémentaire) dans le quartier Axe Majeur-Horloge. Contact : 01 34 33 43 80 (Farida Chaïbi).


cergy
www.ville-cergy.fr

LA BELLE ÉPINE CHANGE DE SIÈCLE

L'an prochain, le groupe scolaire de la Belle Épine connaîtra des travaux d'ampleur sans entraver son fonctionnement.

Sur le modèle de ce qui se fait à l'école des Touleuses, les travaux de réhabilitation du groupe scolaire de la Belle Épine n'entraîneront aucune fermeture et aucun désagrément pour les enfants et les personnels qui le fréquentent. En effet, ils seront réalisés en plusieurs phases, profitant des locaux inoccupés et des vacances scolaires. Les travaux les plus urgents, qui devraient durer d'avril à septembre prochain, portent sur plusieurs domaines essentiels au bon fonctionnement des écoles et au bien-être de ceux qui y viennent tous les jours : mise en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, remplacement ou remise à niveau des menuiseries extérieures pour améliorer le confort et les performances énergétiques, étanchéité des toitures des terrasses, changement de l'alarme incendie. Entre 2012 et 2014,

d'autres améliorations seront apportées au groupe scolaire, notamment la peinture et la mise à niveau de l'installation électrique pour l'intégration des nouvelles technologies numériques.

Nouvelles menuiseries (à gauche)



Activités Péri-scolaires

NOS ENFANTS ONT DES IDÉES

Après leur élection dans les accueils de loisirs et les écoles, les quatre conseils d'enfants ont repris leurs activités.

La cérémonie de nomination des conseils d'enfants s'est déroulée le 21 novembre dernier. Espace d'échange d'idées, de débat, de prise de parole et d'élaboration de projets, ces conseils d'enfants sont un premier pas dans la citoyenneté au service des quartiers, de la ville et des autres en général. Les parents sont invités à soutenir et à accompagner leurs enfants délégués dans cette démarche en en parlant chez eux.

Cette année, 111 délégués, élus par les enfants dans les écoles et les accueils de loisirs, représentent les quatre quartiers de la ville : Axe Majeur-Horloge (39 délégués), Hauts-de-Cergy (30), Coteaux (23), Orée du Bois-Grand Centre-Bords d'Oise (19). L'ensemble des animateurs qui encadrent les conseils se réuniront régulièrement pour coordonner un meilleur travail d'équipe à l'échelle de la commune. D'ici mi-décembre, à l'occasion de la seconde réunion mensuelle des conseils, les premiers projets pour 2012 seront lancés.

L'an dernier, un projet commun a rassemblé les quatre conseils : un rallye photo sous la forme d'un jeu



Atelier conseil d'enfants

découverte pour mieux découvrir et connaître chaque quartier. Ce rallye est d'ailleurs proposé aux écoles et accueils de loisirs qui le souhaitent. Il serait notamment intéressant que les enfants qui arrivent à la Croix-Petit ou aux Hauts-de-Cergy en profitent. Tous les conseils ont également participé activement à la fête de leur quartier et au nettoyage de printemps.

Plus spécifiquement, le conseil des Coteaux s'est attaché à la sensibilisation aux économies d'énergie en réalisant des documents de communication sur les éco-gestes. Aux Hauts-de-Cergy, les enfants ont écrit les paroles d'une chanson sur le thème de

la discrimination. Les enfants du conseil Axe Majeur ont été friands de débats sur la vie de quartier tandis que le conseil de l'Orée du Bois a mené un projet d'échange intergénérationnel avec des seniors d'associations et de la maison de retraite des Touleuses. Ce ne sont que quelques exemples parmi un fourmillement d'idées...

Prochaines réunions : 14 décembre et 11 janvier. Compte rendu des débats sur www.cergydemocratie.fr.

Infos Pratiques

DU MIEUX DANS LE NETTOYAGE

Après avoir équipé la moitié des écoles l'an dernier, la Ville vient de doter 11 dernières écoles d'autolaveuses. Ces machines rendent le nettoyage plus facile et plus rapide et améliorent la qualité de travail des agents d'entretien. L'hygiène en est également renforcée.

OUVERTURE ET FERMETURE DES ASLH

Quatre ASLH seront ouverts pendant les vacances de Noël du 19 décembre au 2 janvier inclus aux horaires habituels : le Bois de Cergy, le Parc (qui accueillera aussi les enfants de la Justice), l'Escapade (qui accueillera aussi les enfants des Terrasses et du Gros Caillou), les Essarts (qui accueillera aussi les enfants du Bontemps, du Nautilus et du Point du Jour).

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

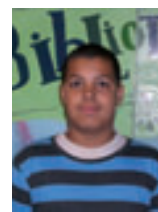
Pour inscrire ses enfants aux activités périscolaires proposées par la Ville (restauration, accueil, ateliers du soir, centres de loisirs), il faut faire calculer son quotient familial en mairie. À cette occasion vous sera transmise la grille des nouveaux tarifs.

Rendez-vous entre le 5 et le 28 janvier 2012 à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies du Village et de Grand'Place. Il est possible de le faire par correspondance en téléchargeant le formulaire sur le site internet de la ville à la page www.ville-cergy.fr/ewb_pages/q/quotient_familial1133.php. On trouve aussi sur cette page la liste des documents à fournir.

DÉCRET RESTAURATION SCOLAIRE

Un décret (à consulter sur www.legifrance.gouv.fr) et un arrêté du 2 octobre dernier signifient les règles nutritionnelles à suivre concernant les repas servis dans le cadre de la restauration scolaire pour limiter notamment les apports en matières grasses et en sucres simples. Ces préconisations sont respectées depuis longtemps dans les restaurants scolaires de Cergy.

Mon Avis



Demba Saint-Amand,
11 ans, école du Chat perché.
Élu au conseil d'enfant Axe Majeur-Horloge

Cela fait deux ou trois ans que je suis conseiller. J'avais envie d'aider les personnes âgées, les personnes pauvres. L'an dernier, j'ai proposé des tournois de sport et une tombola pour faire des dons à une association. Grâce à une structure basée à Madagascar, on a envoyé des habits et des fournitures scolaires. Avec l'argent de la tombola, on a participé à la construction d'un hôpital là-bas. Cette année, j'aimerais parler de la pollution et des voitures électriques. Le conseil d'enfants m'a appris à communiquer avec des personnes que je ne connaissais pas.